

Jubilons, mes amis : Trump nous venge des dhimmis de la Cour Pénale Internationale... puisse l'UE éclater aussi !

écrit par Christine Tasin | 8 février 2025



Les dhimmis ? Non, les criminels, car poursuivre

Netanyahu alors que c'est le peuple israélien qui a été massacré le 7 octobre fallait oser. Et ils avaient osé, les traîtres, les vendus à l'islam. D'ailleurs les pays musulmans sont très nombreux à la CPI, soutenus par les traîtres comme Macron.

<https://resistancerepublicaine.com/2024/11/22/la-cpi-musulmane-et-antisemite-veut-la-peau-de-netanyahu-carthago-delenda-est/>

<https://resistancerepublicaine.com/2024/11/25/le-musulman-karim-khan-a-la-tete-de-la-cpi-ou-comment-crever-les-yeux-a-la-justice/>

<https://resistancerepublicaine.com/2024/05/22/tpi-contre-israel-un-tribunal-islamique-et-luniversalisme-occidental/>

En tout cas, Trump leur fait un superbe bras d'honneur... et il faut reconnaître que, quoi qu'ils disent, quoi qu'il fassent, la CPE sans les USA... n'est plus qu'un misérable tribunal islamique de plus...

Le chef d'État reproche à la CPI l'ouverture d'enquêtes sur des crimes de guerre présumés de soldats américains en Afghanistan et de militaires israéliens dans la bande de Gaza.

Le président américain Donald Trump a signé jeudi un décret prévoyant des sanctions contre la Cour pénale internationale (CPI), accusée d'avoir «engagé des actions illégales et sans fondement contre l'Amérique et notre proche allié Israël». Le texte, diffusé par la Maison Blanche, interdit l'entrée aux États-Unis aux dirigeants, employés et agents de la CPI ainsi qu'aux plus proches membres de leurs familles et à quiconque considéré comme ayant apporté son aide aux travaux d'enquête de la CPI. Le décret prévoit aussi de geler tous les avoirs détenus aux États-Unis par ces mêmes personnes.

• Les noms des individus visés n'ont pas été rendus publics dans l'immédiat. De précédentes sanctions prises par le précédent gouvernement Trump en 2020 avaient visé Fatou Bensouda, alors procureure de la Cour. Selon le texte diffusé par la Maison Blanche, la CPI a «engagé des actions illégales et sans fondement contre l'Amérique et notre proche allié Israël», des références aux enquêtes de la CPI sur des crimes de guerre présumés de soldats américains en [Afghanistan](#) et de militaires israéliens dans la bande de Gaza.

«Regrets» des Pays Bas

Les Pays Bas, qui abritent la Cour pénale internationale, ont fait part de leurs «regrets» après l'annonce du décret. «Le travail de la Cour est essentiel pour le combat contre l'impunité», a soutenu le ministre néerlandais des Affaires étrangères Caspar Veldekamp sur le réseau social X. Les républicains américains et de nombreux démocrates s'étaient indignés [de l'émission d'un mandat d'arrêt de la CPI contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu](#), reçu mardi par le président américain, ainsi que contre l'ancien ministre de la Défense israélien Yoav Gallant.

Ses juges ont estimé qu'il y avait des «motifs raisonnables» de soupçonner les deux hommes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour la guerre à Gaza, qui a suivi l'attaque sans précédent du [Hamas](#) sur le sol israélien. Benjamin Netanyahu avait qualifié la décision d'antisémite, tandis que l'ancien président américain, le démocrate Joe Biden, avait qualifié de «scandaleux» les mandats d'arrêt contre les Israéliens. Ni les États-Unis ni Israël ne sont membres de la CPI, une juridiction permanente chargée de poursuivre et juger des individus accusés de génocide, de crime contre l'humanité et de crime de guerre.

Fondée en 2002, la Cour établie à La Haye compte aujourd'hui 124 États membres et n'a prononcé depuis sa création qu'une poignée de condamnations. **La décision de Donald Trump est annoncée peu après qu'il a provoqué une commotion internationale en déclarant que les États-Unis allaient prendre possession de la bande de Gaza et en assurer le développement économique et immobilier, tandis que les Palestiniens qui y résident seraient déplacés, dans des conditions qu'il n'a pas précisées, vers un ou plusieurs pays voisins.**

Israël félicite Trump

Le ministre israélien des Affaires étrangères a «félicité» ce vendredi le président américain, Donald Trump, pour les sanctions imposées à la Cour pénale internationale (CPI), dont il a qualifié les actions «d'immorales» et illégitimes.

«Je félicite vivement le président Trump», a déclaré Gideon Saar sur le réseau social X. «La CPI poursuit de façon agressive les dirigeants élus d'Israël, la seule démocratie au Moyen-Orient», a-t-il ajouté, estimant qu'elle n'avait aucune légitimité dans la mesure où «Israël et les États-Unis ne sont pas partis au Statut de Rome et ne sont pas membres de la CPI».

La CPI s'engage à «continuer à rendre justice» et «condamne» les sanctions américaines

La Cour pénale internationale (CPI) a condamné la décision du président américain Donald Trump de sanctionner la juridiction et s'est engagée à continuer de rendre justice dans le monde. «La CPI condamne la publication par les États-Unis d'un décret visant à imposer des sanctions à ses fonctionnaires et à nuire à son travail judiciaire indépendant et impartial», a déclaré la CPI dans un communiqué. «La Cour soutient fermement son personnel et s'engage à continuer de rendre justice et de redonner espoir à des millions de victimes innocentes d'atrocités à travers le monde, dans toutes les situations dont elle est saisie», a ajouté la CPI.

«Nous appelons nos 125 États parties, la société civile et toutes les nations du monde à s'unir pour la justice et les droits humains fondamentaux», a poursuivi la CPI.

<https://www.lefigaro.fr/international/donald-trump-lance-des-sanctions-contre-la-cour-penale-internationale-20250207>